

ONTOURS

VOYAGES POUR CONCERTS & ÉVÈNEMENTS



FORMULAIRE D'AUTORISATION PARENTALE

Bonjour, nous sommes ravis que vous ayez choisi l'agence Ontours pour vivre votre événement favori ! Cependant avant de pouvoir valider totalement votre commande, merci de remplir, dater et signer le formulaire d'autorisation parentale ci-présent par vos représentant(s) légaux.

INFORMATIONS COMMANDE

N° de commande :
Nom de l'Événement :
Nom du package :
Date du voyage :
Lieu de départ (si transport) :

Autorisation à renvoyer par voie postale ou par mail à l'une des adresses suivantes :

ONTOURS
2 Avenue de Northwich
39100 dole
contact@ontours.fr

RENSEIGNEMENTS

RESPONSABLE LÉGAL 1

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :

RESPONSABLE LÉGAL 2

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :

MINEUR

Nom :
Prénom :
Adresse :
Téléphone :
N° de Sécurité Sociale :

Votre enfant bénéficie-t-il d'une assurance ou d'un contrat d'assistance (Europ Assistance ou autre) ? Si oui, lequel :
.....
.....

SIGNATURE(S) DU OU DES
RESPONSABLE(S) LÉGAUX

Pssst ! N'oubliez pas de joindre les documents nécessaires ! (voir au dos de la page)



ONTOURS

VOYAGES POUR CONCERTS & ÉVÈNEMENTS



CONDITIONS D'INSCRIPTION DES MINEURS ET AUTORISATION PARENTALE

Les mineurs de moins de 16 ans sont admis si ils sont accompagnés d'une personne majeure ET si nous recevons cette autorisation parentale lors de l'inscription. Les mineurs de 16 ans et plus, même non accompagnés, sont admis si nous recevons cette autorisation parentale lors de l'inscription.

Le mineur qui voyage en France doit être muni des documents suivants:

- Copie de l'autorisation parentale signée
- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport.

Depuis le 15 janvier 2017, le mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni des documents suivants :

- Copie de l'autorisation parentale signée
- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport accompagné éventuellement d'un visa
- Photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent signataire. Le titre doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans.
- Original du formulaire cerfa n°15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.

Nous vous rappelons que sur nos séjours, les voyageurs voyagent et séjournent sur place en totale autonomie. Les voyages dont le transport est assuré via des lignes régulières ne sont pas encadrés, ni durant les trajets, ni durant le séjour, le conducteur contrôlant uniquement le titre de transport du voyageur à la montée du car. Sur les autres voyages où la présence d'un coordinateur est stipulée, l'encadrement du voyage est assuré durant les temps de trajet mais pas pendant le séjour. Le coordinateur n'est ni surveillant, ni animateur.

IMPORTANT : Il est indispensable que le voyageur mineur soit en possession de sa carte vitale, de son attestation carte vitale (ou bien du formulaire E111), de sa carte de mutuelle complémentaire, des nom, adresse et numéro de police de la Compagnie d'Assurance de ses parents ou de son tuteur légal.

Ontours

2 Avenue de Northwich 39100 DOLE

Tel : +33 (0)9 72 31 81 49

Fax : +33(0)9 72 32 00 71

contact@ontours.fr